

15 jan 2021 -17:24

Appartient à Conseil des ministres du 15 janvier 2021

Prolongation du mandat de l'administrateur général adjoint de la CAPAC

Sur proposition du ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel prolongeant le mandat de l'administrateur général adjoint de la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage (CAPAC).

Le Comité de gestion de la CAPAC a décidé de la prolongation du mandat de l'Administrateur général adjoint de la CAPAC, Luc Meerkens, jusqu'à la désignation d'un nouvel administrateur général adjoint. Son mandat est dès lors prolongé pour six mois maximum, soit jusqu'au 21 juillet 2021.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de
l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be